



PROTOCOLE D'HYGIENE ET DE SECURITE ORGANISATION DES ACTIVITES EN PERIODE DE COVID 19

Interventions en élevage avec présence des éleveurs

(Contrôle de performance, Appui technique,...)

La Maison de l'Élevage du Tarn s'adapte pour assurer la continuité de certaines activités et services aux éleveurs dans ces conditions particulières de pandémie de Covid-19.

Nous devons protéger votre santé et celles de vos familles ainsi que celle de nos salariés, c'est pourquoi nous vous demandons de respecter impérativement les mesures d'usage suivantes :

- **Informez le technicien avant la visite, si un des membres de l'exploitation ou un de ses proches est contaminé par la Covid-19**, est cas contact (identifié par l'ARS), ou a présenté des symptômes dans les **7 derniers jours**. En fonction de la situation, la visite pourra être décalée.
- **S'équiper pour plus de sécurité** : tous les intervenants du chantier, éleveurs compris, doivent avoir un masque (masque chirurgical ou en tissu). Si les éleveurs ne sont pas correctement équipés, l'intervention sera annulée.
- **Respecter les règles de distanciation sociale** : saluer de loin, limiter la communication au strict nécessaire lors de la pesée (lait ou viande), ne pas se tenir face à face, respecter la distance de sécurité de 1m minimum autant que possible (en réorganisant le chantier). Ne pas toucher les outils du technicien (éprouvettes, pson, automate de pesée, stylo, téléphone,...). Pour les appuis techniques privilégier leur réalisation à l'extérieur ou en bâtiment. En cas d'impossibilité, le technicien peut être accueilli au domicile avec port du masque et en respectant la distance de sécurité et les gestes barrières. Il a été demandé aux techniciens de ne pas prendre de café, petit déjeuner ou repas, chez l'éleveur si la distanciation physique ne peut être respectée.
- **Mettre à disposition de l'eau**, soit un point d'eau extérieur se trouve à proximité du lieu d'intervention, soit préparer à l'avance 2 seaux d'eau propres.
- **Respecter et faire appliquer les gestes barrières** au quotidien.

L'acceptation de la venue de nos techniciens vaut acceptation du protocole décrit ci-dessus.

Vous êtes en droit de refuser la visite. Nous vous demanderons dans ce cas de bien vouloir nous notifier par écrit un refus de visite.

Rappel des gestes barrières :

